

Les étudiants en médecine demandent un moratoire sur les forfaits par cas

Les étudiants en médecine sont directement concernés par les forfaits par cas. Ils se sentent également une responsabilité sociale qui les engage à se battre pour un niveau de qualité élevé dans le domaine de la santé. C'est pourquoi ils demandent un moratoire sur les forfaits par cas.

*Aylin Canbek, David Eisner,
Meisam Borozadi*

Etudiants en médecine
pour le moratoire sur les DRG

Un nouveau système de financement doit être introduit à partir de 2012 dans tous les hôpitaux suisses. Il prévoit de rembourser les prestations hospitalières sur la base de forfaits par cas liés à un groupe de diagnostics (diagnosis related group, ou DRG), et non à partir de la charge réelle supportée par le personnel médical. D'après des expériences similaires réalisées dans d'autres pays, ce système s'accompagne d'une perte de qualité massive, de réductions de personnel, d'une détérioration des conditions de travail dans le secteur médical et d'une hausse des coûts dans le secteur des soins ambulatoires. Pour nous, étudiants en médecine, cela pose de surcroît le problème du financement de notre formation postgraduée et continue, ce qui n'est pas prévue par ce système. Le hic, c'est qu'aucun débat public n'a eu lieu jusqu'à récemment sur les forfaits par cas. La décision a complètement échappé à ceux et à celles qui devront avaler la pilule économisée sur leur dos: prise par des acteurs qui opteraient pour les traitements privilégiés dans des cliniques privées, elle représente un cas classique de bureaucratie aveugle.

Point particulièrement critique, une grande partie de la population directement concernée (patients et personnel médical) ne sait pas ce qui l'attend. Il est donc urgent d'informer. Pour les étudiants inquiets et en colère, que faire d'autre que de se regrouper afin de demander un moratoire sur les DRG? Nous voulons tirer la sonnette d'alarme à temps, raison pour laquelle nous avons mis de côté cours, examens et travaux de masters (au point que certains parlent d'un moratoire sur les examens) afin de nous consacrer à un sujet trop grave pour que nous restions les bras croisés. Ce n'est pas seulement notre activité professionnelle à venir qui est en jeu, mais de larges pans de la société. Nous sommes rejoints dans nos positions par la swimsa (swiss medical students' association), qui s'est exprimée tout aussi clairement pour un moratoire. Que cette association, pendant estudiantin de la Fédération des médecins suisses FMH, se soit exprimée aussi clairement sur une question politique est une première; cela montre à quel point le sujet est brûlant.

Débat public à l'hôpital universitaire de Zurich

En décembre 2010, une première action a eu lieu devant le parlement du canton de Zurich. Son but: présenter des revendications aux députés se rendant aux débats budgétaires. Cette action a eu un écho positif, et plusieurs personnalités politiques ont déclaré vouloir appuyer nos revendications. Plus tard, en février 2011, à l'hôpital universitaire de Zurich, nous avons tenté de remédier par un débat public au déficit d'information orchestré par le Conseil fédéral, l'Office fédéral de la santé public et les milieux politiques. Le débat a suscité beaucoup d'intérêt parmi les étudiants, attirant même davantage de public que certains cours magistraux. Felix Gutzwiller et Toni Bortoluzzi se sont exprimés pour défendre les forfaits par cas; Christian Hess et Margrit Kessler représentaient le camp adverse. Ce fut l'occasion pour nous de montrer les deux facettes du problème, afin que le public puisse s'en faire une idée précise. En raison des nombreuses questions non résolues concernant l'introduction des forfaits par cas et de la pléthore d'arguments contre une introduction au 1^{er} décembre 2012, il est rapidement devenu clair qu'un moratoire était nécessaire. En effet, une série de questions sont encore sans réponse: celles posées par la qualité des soins et de la formation, celle de la protection des données, celle du financement de la formation postgraduée et continue. En outre, au plus tard un an après l'introduction du nouveau système de financement, il faudra mener une enquête afin d'évaluer plus précisément les conséquences des forfaits par cas.

Les étudiants descendent dans la rue

Le principal problème, selon nous, est que la majeure partie de la population n'a pas entendu parler des forfaits par cas – donc justement ceux et celles qui, en tant que patients, devront subir la dure réalité du système. Or, puisque personne ne peut se soustraire à la maladie, l'adéquation des soins médicaux est dans notre intérêt à tous. Nous sommes descendus dans la rue car nous considérons comme indispensable de dire ce que signifient les forfaits par cas à toute per-

Correspondance:
Aylin Canbek
Postfach 1519
CH-8800 Thalwil

aylincanbek@hotmail.com



Le 5 mars 2011, les étudiants en médecine ont défilé ensemble à Zurich pour un moratoire sur les DRG.

sonne susceptible d'être concernée un jour. C'est ainsi que 150 étudiants en médecine de l'université de Zurich, tous niveaux confondus, se sont réunis dans l'après-midi du 5 mars pour faire entendre leur demande de moratoire sur les DRG. Équipés de blouses blanches et de stéthoscopes, nous avons parcouru le centre de Zurich, distribué des dépliants et clamé des slogans pour demander ce moratoire («Les patients restent, les forfaits nous dépossèdent»; «Dos courbés, poches vidées – forfaits par cas, non merci»; «Santé pour tous, autrement c'est la guerre»). Derrière une banderole qui proclamait «Tous ensemble pour un modèle de santé équitable», des panneaux attaquaient le système des DRG («Deine Ruinierte Gesundheit» – ta santé ruinée, «Destruktiver Rückschritt im Gesundheitswesen» – recul destructeur dans le système de santé). Certains d'entre nous étaient grimés en patients ensanglantés, d'autres traînaient des goutte-à-goutte, symbolisant des patients quittant l'hôpital avant d'être remis sur pied. Une camionnette transformée en ambulance accompagnait la manifestation à grand bruit. Les passants et le dispositif policier ont donc été informés de ce qui se trame. Certains se sont montrés indignés des conséquences destructrices de cette restructuration. Au terme de la manifestation, plusieurs personnes ont pris la parole afin de donner leur point de vue: Balthasar Glättli (syndicaliste et conseiller municipal zurichois des Verts), Erika Ziltener (présidente de la Fédération suisse des patients et députée socialiste au parlement cantonal), David Winizki (médecin généraliste et initiateur du moratoire sur les DRG, VUA) et des représentants du groupe «moratoire DRG». De nombreuses réactions nous sont parvenues, de journalistes ou de particuliers, exprimant

l'étonnement de voir des étudiants en médecine manifester dans la rue sur une question politique. Effectivement, ce n'est pas tous les jours, mais cela montre l'importance et les enjeux de cette question. En mai 2011, les étudiants de l'université de Bâle réagissent à leur tour et organisent un débat similaire.

État des lieux

Pour le moment, les efforts visent à empêcher l'introduction des forfaits par cas au 1^{er} janvier 2012. La swimsa* a demandé un moratoire de 5 ans dans un communiqué de presse consultable sur son site Web. La Fédération des médecins suisses a quant à elle demandé une réglementation transitoire de trois ans pour toute la Suisse, qui ne serait abrogée qu'une fois réglées toutes les questions relatives à la garantie de la protection des données, à la couverture des coûts de formation postgraduée et continue, à la garantie des conditions de travail et de la qualité des soins et à une étude de suivi. Malgré tout cela, le Conseil fédéral ne s'est encore exprimé ni sur le moratoire, ni sur les demandes de la Fédération des médecins. En conséquence, une pétition a commencé à circuler dans les milieux médicaux. Des signatures seront également collectées en dehors de ces milieux. Les deux pétitions peuvent être téléchargées sur le site www.drg-moratorium.ch.

En tant que futurs médecins, nous attendons également une réaction officielle de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ISFM, car pour l'instant, aucune solution à caractère national et contraignant n'a été proposée sur le chapitre de la formation postgraduée et continue des médecins.

* www.swimsa.ch